Covid-19 : L’impact de la crise au 3 avril

Publié le 6 avril 2020

La pandémie actuelle de Coronavirus a des impacts majeurs sur notre économie et sur l’économie mondiale. Selon Bruno Le Maire, la France devrait connaître sa plus forte récession depuis 1945. Pour tenter de mieux cerner les conséquences économiques de la crise, la direction Economie du MEDEF vient de publier une note d’évaluation au 3 avril.

L’impact de la crise

L’Impact du confinement sur le PIB va bien sûr dépendre de sa durée, mais il est estimé que le confinement coûtera 31,6 % de PIB mensuel et 2,6 points de PIB annuel (60 Md€) par mois de confinement. Si le confinement devait durer deux mois, la baisse de PIB dépasserait donc les 5 points de PIB.

On enregistre notamment une forte chute de l’activité dans les secteurs de l’hébergement-restauration, des matériels de transport, du commerce et de la construction

Quant à la consommation des ménages elle enregistre une baisse de 18 % par mois de confinement. Les secteurs les plus impactés par cette baisse sont hébergement-restauration, commerce, transports et entreposage, fabrication de matériels de transport, cokéfaction et raffinage, construction

Perspective internationale

L’OCDE prévoit au total une baisse initiale de l’activité supérieure à 25 points de PIB pour la France et une chute globale de la consommation supérieure à 30 %. Des ordres de grandeurs similaires sont prévus pour tous les pays étudiés, entre -25 % et -30 % d’activité durant le confinement. L’Allemagne serait la plus fortement touchée, au niveau de l’industrie.

Quant aux scénarios de reprise, selon l’Institut Montaigne, il en existe deux : un scénario rose avec une sortie de confinement sécurisée et une reprise progressive sans discontinuité ; un scénario noir avec une sortie de confinement dans de mauvaises conditions puis une rechute, avec un redémarrage de l’épidémie et un nouveau confinement.

Hausse des défaillances d’entreprises

Selon Euler Hermes, on devrait enregistrer une hausse de 8 % des défaillances d’entreprises en 2020, après 4 ans de recul ;

Demandes d'activité partielle

Au 1er avril, environ 425 000 demandes d’activité partielle ont été déposées (x3 par rapport au 25 mars) par environ 415 000 établissements. Elles concernent 3,9 millions de salariés (+2,4 millions en une semaine). Les principaux secteurs concernés sont : commerce et réparation automobile, hébergement-restauration, construction, services spécialisés, scientifiques et techniques. On enregistre notamment une chute de 72,25 % des immatriculations de voitures particulières neuves en mars 2020 par rapport à mars 2019

>> Consulter la note détaillée de la direction Economie synthèse des nouvelles conjoncturelles